

DOI: 10.5281/zenodo.3871395
CZU 81'42



LEVELS OF TEXT ANALYSIS IN THE HIERARCHY OF LINGUISTIC UNITS

Corina Tintiuc*, ORCID ID: 0000-0001-9595-180X

Technical University of Moldova, 168 Ștefan cel Mare și Sfânt Bd., Chișinău, Republic of Moldova

*corina.tintiuc@ia.utm.md

Received: 04. 24. 2020

Accepted: 05. 28. 2020

Abstract. Language is envisioned as an organic system of linguistic units. There are 7 linguistic units. The text is at the top of the syntactic hierarchy. It is best regarded as a semantic unit. Motivated by the intention to provide information, the text oscillates between continuity and expansion. Continuity concerns the known element → "the theme" while the expansion brings a new element → "the rheme". The development of the information is visible through textual means of cohesion: connectors, anaphora, word order, and determiners. Cohesion and coherence are "text - centered notions". The means of coherence include: logical relations such as causality and class inclusion; knowledge of how events, actions, objects, and situations are organized, and the striving for continuity in human experience. There are two aspects of coherence, namely, situational coherence and generic coherence. Cohesion is the result of "semantic ties", which refers to the dependent links between items within a text. These ties come together to create meaning. Cohesion and coherence are two standards of textuality, without them, the text will not be communicative.

Keywords: *anaphora, coherence, cohesion, connectors, hierarchy, rhema, theme.*

Rezumat. Limba este reprezentată ca fiind un sistem de semne lingvistice. Există 7 unități lingvistice. Textul ocupă nivelul superior în ierarhia unităților limbii, devenind unitatea maximală comunicativă. Coeziunea și coerența sunt importante noțiuni lingvistice. Textul este un produs lingvistic înzestrat cu structură și coeziune internă, care își dobândește caracteristicile efective în relațiile sale situaționale și intertextuale. Motivată de intenția de a furniza informație, textul oscilează între continuitate și expansiune. Continuitatea vizează elementul cunoscut → „temă”, în timp ce expansiunea aduce un element nou → „remă”. Interconectându-se în diverse moduri, temele și remele realizează o progresie tematică. Conectorii și anafora (expresiile anaforice) sunt categoriile de entități lingvistice care asigură coeziunea. Sensul global al textului nu reprezintă exclusiv suma semnificațiilor frazelor constituente, ci trebuie să aducă un supliment de semnificație. În acest sens, coerența se reflectă în relațiile de cauzalitate, de referență sau în relații temporale care sunt, în general, aspecte semantico-cognitive. Există două tipuri de coerență: tematică și referențială. Coeziunea și coerența constituie două criterii ale textualității.

Cuvinte-cheie: *anaforă, coerență, coeziune, conectori, ierarhie, remă, temă.*

Introduction

La langue est envisagée comme un système organique de signes linguistiques, un agencement d'unités hiérarchisées. La hiérarchie, c'est une structure qui ne consiste pas en une simple succession, une simple addition, de même qu'un organisme n'est pas une simple addition d'organes, ni un organe une simple addition de cellules.

Dans son ouvrage *Problèmes de linguistique générale*, Émile Benveniste montre les rapports existant entre unité et structure: « C'est d'abord ce qu'on entend par structure: des types particuliers de relations articulant les unités d'un certain niveau. Chacune des unités d'un système se définit ainsi par l'ensemble des relations qu'elle soutient avec les autres unités, et par les oppositions où elle entre; c'est une entité relative et oppositive, disait Saussure. On abandonne donc l'idée que les données de la langue valent par elles-mêmes et sont des "faits" objectifs des grandeurs absolues, susceptibles d'être considérées isolément. En réalité les entités linguistiques ne se laissent déterminer qu'à l'intérieur du système qui les organise et les domine, et les unes par rapport aux autres. Elles ne valent qu'en tant qu'éléments d'une structure. C'est tout d'abord le système qu'il faut dégager et décrire» [1, p. 21].

Les unités de la langue relèvent de deux plans: **syntagmatique** quand on les envisage dans leur rapport de succession matérielle au sein de la chaîne parlée, **paradigmatique** quand elles sont posées en rapport de substitution possible, chacune à son niveau et dans sa classe formelle.

I. Les unités non-significatives

L'analyse linguistique délimite les éléments à travers les relations qui les unissent. Elle consiste en deux opérations qui se commandent l'une l'autre et dont toutes les autres dépendent:

- 1) *la ségmentation (l'axe syntagmatique)*
- 2) *la substitution (l'axe paradigmatique)*

Quelque que soit l'étendue du texte considéré, il faut d'abord le segmenter en portions de plus en plus réduites jusqu'aux éléments non décomposables. Parallèlement on identifie ces éléments par les substitutions qu'ils admettent. Ainsi, on segmente *raison* en [r] – [ɛ] – [z] – [õ], où l'on peut opérer les substitutions: [s] à la place de [r] (= *saison*); [a] au lieu de [ɛ] (= *rasons*); [y] au lieu de [z] (= *rayon*); [é] au lieu de [õ] (= *raisin*). Ces substitutions peuvent être recensées: la classe des substituts possibles de [r] dans [rɛzõ] comprend [b], [s], [m], [t], [v]. Appliquant à chacun des trois autres éléments de [rɛzõ] la même procédure, on dresse ainsi un répertoire de toutes les substitutions recevables, chacune d'elles dégageant à son tour un segment identifiable dans d'autres signes. Progressivement, d'un signe à l'autre, c'est la totalité des éléments qui sont dégagés et pour chacun d'eux la totalité des substitutions possibles [16, pp. 3-4].

C'est la *méthode de distribution* qui définit chaque élément par l'ensemble des environnements où il se présente, et au moyen de la relation *syntagmatique* et *paradigmatique*.

Les opérations de ségmentation et de substitution n'ont pas la même étendue. La substitution peut opérer aussi sur des éléments non segmentables, c'est-à-dire sur les *traits distinctifs* du phonème. Dans [d'] on reconnaît quatre traits distinctifs: occlusion, dentalité, sonorité, aspiration. On ne peut non plus leur assigner un ordre syntagmatique; l'occlusion est inséparable de la dentalité, et le souffle de la sonorité. Chacun d'eux admet néanmoins

une substitution. L'occlusion peut être remplacée par une friction; la dentalité par la labialité; l'aspiration par la glottalité, etc.

Du fait qu'ils sont substituables, les traits distinctifs constituent des classes paradigmatiques; mais du fait qu'ils ne sont pas segmentables, ils ne peuvent constituer de classes syntagmatiques.

Selon Émile Benveniste, le niveau des traits distinctifs, appelé *mérismatique* (gr. *merisma*, *-atos*, « délimitation ») et le niveau *phonématique*, relevant de la segmentation et de la substitution constituent les deux niveaux inférieurs de l'analyse linguistique.

Les phonèmes et les mérismes sont des unités non-significatives, la combinaison des mérismes produisant le phonème ou le phonème se décomposant en mérismes, c'est-à-dire le mérisme est une unité constitutive, le phonème — distinctive.

II. Les unités significatives

La transition d'un niveau au suivant met en jeu des propriétés singulières et inaperçues. Du niveau *phonématique* on passe au **niveau morphématique** qui se caractérise par la condition linguistique du *sens*. Ainsi, le **morphème** est l'unité minimale significative composée de phonèmes. Du **morphème** on passe au *mot*.

D'une part, le mot se décompose en unités de niveau inférieur; de l'autre il entre, à titre d'unité signifiante et avec d'autres unités signifiantes, dans une unité de niveau supérieur — la phrase. Le mot est un constituant de la phrase, il en effectue la signification; mais il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome. Dans la pratique, le mot est envisagé surtout comme élément syntagmatique, constituant d'énoncés empiriques. Les relations paradigmatiques comptent moins, en tant qu'il s'agit du mot, par rapport à la phrase.

Pour préciser la nature des relations entre le mot et la phrase, il sera nécessaire de poser une distinction entre « mots autonomes », fonctionnant comme constituants de phrases (c'est la grande majorité), et mots qui ne peuvent entrer dans des phrases que joints à d'autres mots: ainsi fr. *le* (*la...*), *ce* (*cette...*) ; *mon* (*ton...*), ou *de*, *à*, *dans*, *chez* ; mais non toutes les prépositions: cf. fr. pop. *c'est fait pour* ; *je travaille avec* ; *je pars sans*.

Pour mieux comprendre la nature du changement qui a lieu quand du mot nous passons à la phrase, il faut voir comment sont articulées les unités selon leurs niveaux et expliciter plusieurs conséquences importantes des rapports qu'elles entretiennent.

Les entités linguistiques admettent deux espèces de relation:

- a) *distributionnelles* (entre éléments de même niveau)
- b) *intégratives* (entre éléments de niveaux différents)

Une unité sera reconnue comme distinctive à un niveau donné si elle peut être identifiée comme « partie intégrante » de l'unité de niveau supérieur, dont elle devient l'*intégrant*. Ainsi /s/ a le statut d'un phonème parce qu'il fonctionne comme intégrant de /-al/ dans salle, de /-o/ dans seau, de /-ivil/ dans civil, etc. En vertu de la même relation transposée au niveau supérieur, /sal/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : — à manger ; — de bains... ; /so/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : — à charbon ; un — d'eau ; et /sivil/ est un signe parce qu'il fonctionne comme intégrant de : — ou militaire ; état — ; guerre —.

Dans le système des signes de la langue, l'étendue de la distinction entre *constituant* et *intégrant* joue entre la limite supérieure, tracée par la phrase, qui comporte des constituants et la limite inférieure, celle du « mérisme », qui ne comporte lui-même aucun

constituant de nature linguistique. Donc la phrase ne se définit que par ses constituants; le mérisme ne se définit que comme intégrant.

L'intégration nous livre des unités signifiantes; la dissociation nous livre la constitution formelle. La relation de la forme et du sens se dévoile dans la structure des niveaux linguistiques, parcourus par les opérations descendantes et ascendantes de l'analyse, et grâce à la nature articulée du langage.

Du mot on a passé au niveau de la *phrase*.

Pour Ferdinand de Saussure, la phrase relève de la linguistique de la parole et non de la langue. Selon Noam Chomsky, la phrase relève de la compétence (c'est-à-dire du code la langue en opposition à la performance qui est sa mise en œuvre) [9].

Pierre Le Goffic montre que ces deux conceptions de la phrase sont complémentaires [8, pp. 99-100].

Traditionnellement, le terme de **phrase** est utilisé pour désigner l'unité du discours caractérisée, sémantiquement, par l'autonomie relative et par les démarcateurs de nature prosodique; le terme de **proposition** désigne soit l'unité syntaxique qui énonce un jugement, soit l'unité syntaxique qui est intégrée dans la phrase complexe. Le terme d'**énoncé** remplace avantageusement aussi bien le terme de phrase que celui de proposition.

Les pragmatiques font de l'énoncé l'occurrence particulière d'une phrase. L'énoncé désigne une phrase en contexte. Moeschler et Reboul affirment «L'énoncé, c'est-à-dire la phrase en usage, a des propriétés différentes de celles de la phrase correspondante et la même phrase, énoncée dans des circonstances différentes, correspondra à des énoncés différents» [12, p. 42].

Pour Claude Vargas, «une phrase est une unité linguistique autonome, constituée d'un ensemble de mots construits selon les règles grammaticales autour d'un ou plusieurs prédicats» [10, p. 91].

Dans son ouvrage „Essai de grammaire discursive du français”, Anatol Lența affirme que «L'unité minimale de la communication est la phrase...», «La phrase simple est une unité indépendante, composé d'un seul prédicat» [4, pp. 35-36]. Il parle plus loin de «phrases à un seul terme essentiel» [4, p. 36], de «phrases à deux constituants essentiels» [4, p. 38].

Le prédicat est une propriété fondamentale de la phrase, ce n'est pas une unité de phrase. Il n'y a pas plusieurs variétés de prédication. Les types de phrases qu'on pourrait distinguer se ramènent tous à un seul, la proposition prédicative, et il n'y a pas de phrase hors de la prédication. La phrase n'est pas une classe formelle qui aurait pour unités des «phrasèmes» délimités et *opposables entre eux*. Les types de phrases qu'on pourrait distinguer se ramènent tous à un seul, la proposition prédicative, et il n'y a pas de phrase hors de la prédication. Donc, le niveau *catégorématique* (gr. katégoréma = lat. praedicatum) comporte seulement une forme spécifique d'énoncé linguistique, la proposition; celle-ci ne constitue pas une classe d'unités distinctives. C'est pourquoi la proposition ne peut entrer comme partie dans une totalité de rang plus élevé. Une proposition peut seulement précéder ou suivre une autre proposition, dans un rapport de consécution. Un groupe de propositions ne constitue pas une unité d'un ordre supérieur à la proposition. Il n'y a pas de niveau linguistique au-delà du niveau catégorématique [1, p. 129].

La phrase contient des signes, mais n'est pas elle-même un signe.

C'est avec la **phrase** qu'on quitte le domaine de la langue comme *système de signes*, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme *instrument de communication*, dont l'expression est le discours.

Ce sont là vraiment deux univers différents, bien qu'ils embrassent la même réalité, et ils donnent lieu à deux linguistiques différentes, bien que leurs chemins se croisent à tout moment. Il y a d'un côté la langue, ensemble de signes formels, dégagés par des procédures rigoureuses, étagés en classes, combinés en structures et en systèmes, de l'autre, la manifestation de la langue dans la communication vivante.

La phrase appartient bien au discours. L'affirmation que *la phrase est l'unité du discours* trouve confirmation dans les **modalités de phrase**: l'assertion, l'interrogation, l'exclamation et l'injonction. Les modalités de phrase sont des composants essentiels à la base des actes de discours (réalisés dans les énoncés): une interrogation peut tout naturellement être une demande d'information, mais peut être aussi un acte indirect tel qu'une "demande de faire" (*Pourriez-vous ouvrir la porte ?*), etc.

La phrase est une unité, en ce qu'elle est un segment de discours, et non en tant qu'elle pourrait être distinctive par rapport à d'autres unités de même niveau.

La phrase est une unité complète, qui porte à la fois *sens* et *référence*: *sens* parce qu'elle est informée de signification, et *référence* parce qu'elle se réfère à une situation donnée. Ceux qui communiquent ont justement ceci en commun, une certaine référence de situation, à défaut de quoi la communication comme telle ne s'opère pas, le « sens » étant intelligible, mais la « référence » demeurant inconnue.

L'**unité syntaxique complexe** (dite aussi **unité contextuelle complexe** ou **unité superphrastique**) représente une unité logique et sémantique du discours, composé de deux ou plusieurs éléments réunis sémantiquement et grammaticalement malgré les points. La valeur contextuelle de chacun des composants de l'unité syntaxique complexe ressort du sens général de la communication.

L'unité syntaxique complexe possède une structure syntaxique ouverte dont les composants se réunissent au mépris des limites formelles séparant les propositions et même les phrases. En même temps, entre les termes constitutifs de l'unité superphrastique peuvent exister des rapports logiques de subordination et de coordination qui les rapprochent de la phrase composée sans toutefois rendre identiques ces deux structures différentes. [5, p. 313]

Le plus souvent, les composants de l'unité superphrastique sont liés par la **juxtaposition** et l'**adjonction**.

La **juxtaposition**, ou la **parataxe**, est un procédé syntaxique qui permet d'unir deux ou plusieurs propositions sans aucun autre élément de liaison que les signes de ponctuation.

Les actions contenues dans les propositions juxtaposées peuvent être simultanées ou elles peuvent se présenter comme une conséquence, une opposition par rapport au contenu de la proposition précédente.

Ex. de conséquence: Le train s'ébranle, il saute sur le marchepied, il reste là accroché aux barres de cuivre. (J.P.Sartre)

Ex. d'opposition: La femme est pâle, toute longue et mince, avec des cheveux ébouriffés; lui, il est grand et blond, avec la peau toute dorée, ses bras nus sortant d'une chemisette de soie bleue. *Les portières claquent*, [mais] *ils ne les entendent pas*. (J.P.Sartre)

A la juxtaposition sont propres : comparaison des faits et mise en évidence de leur disparité, mais sans toutefois les opposer l'une à l'autre comme des conceptions incompatibles.

Ex. : Ils se turent. *Il lui souriait, elle le regardait en souriante et pleurant un peu*, ils n'avaient plus rien à se dire. (J.P.Sartre)

Dans les constructions juxtaposées ce sont les rapports de cause et de conséquence que l'on rencontre le plus fréquemment.

Ex. : Il monta sur le trottoir et vit des cafés avec de belles terrasses et puis des auberges, mais il n'entra pas: il y avait des nappes sur les tables, les nappes, ça risque de se tacher. (J.P.Sartre) [= ...il n'entra pas (parce que) il y avait des nappes sur les tables (et) les nappes, ça risque de se tacher.]

L'**adjonction** est un procédé syntaxique qui permet de réunir en une seule unité communicative des termes isolés de proposition ou des propositions introduites par des *mots conjonctifs* (dits aussi *connecteurs* ou *marqueurs d'intégrité linéaire*), sans que celles-ci puissent constituer des propositions subordonnées ou coordonnées.

Ex. : J'ai entendu une auto qui arrivait de la grand'route et je me suis dit que c'était encore des braconniers. *Car* il faisait trop froid pour les amoureux et, par-dessus le marché, il pleuvait. (G. Simenon)

On pourrait parler de deux grands types de constructions adjonctives :

1. les constructions adjonctives renfermant des conjonctions.

Ex. : Pour moi, les diplômes, la culture, c'est sans importance. *Mais* toi, tu es une petite nature délicate. (M. Aymé)

2. les constructions adjonctives sous forme de termes de proposition.

Ex. : Il voit des tas de choses. *Des camions, des chalands, des tanks, des soldats, des canons, des cheveux, des gares, des trains dans les gares, des chefs de gare.* (A. de Saint Exupéry)

III. Le texte - l'unité maximale communicative

Le texte est placé en tête de la hiérarchie des unités de la langue. C'est l'unité qui a la taille la plus grande et se caractérise par la **cohésion** et la **cohérence**.

La cohérence du texte est le niveau du signifié, c'est-à-dire elle envisage les relations sémantiques et logiques qui se créent entre les constituants du texte (termes de proposition, phrases (simple ou complexe), unités syntaxiques complexes).

Pour qu'un texte soit cohérent, il doit respecter deux règles :

- **Règle de répétition**

Le texte doit comporter dans sa structure des éléments récurrents pour constituer un fil conducteur qui assure sa continuité thématique. C'est le rôle des reprises, de la synonymie contextuelle.

- **Règle de progression**

Le texte doit comporter dans sa structure des éléments apportant une information nouvelle: on transmet à autrui un message pour lui apporter une information qu'il ignore.

La cohérence du texte repose sur l'équilibre entre ces deux règles complémentaires: la nécessaire introduction d'éléments nouveaux doit s'accorder avec les exigences de la continuité thématique.

Selon Beaugrande, la cohérence n'apparaît pas comme le seul critère intervenant au niveau global du texte; celui-ci implique aussi: – les relations logiques, "logical relations

such as causality and class inclusion”, – la manière dont les connaissances des évènements, des actions, des objets et des situations sont organisées, “knowledge of how events, actions, objects, and situations are organized” [13].

La cohérence du texte se répartit en **cohérence thématique** et **cohérence pragmatique**.

La répartition de l'information en thème et propos (rhème) varie d'une phrase à l'autre dans le développement d'un texte.

On distingue trois types fondamentaux de progression thématique:

a) La progression à thème constant, la plus élémentaire, reprend un même élément en position thématique :

Phrase 1: Th₁ > Rh₁

Phrase 2: Th₁ > Rh₂

Phrase 3: Th₁ > Rh₃, etc.

Ex. : **Le chat** est un animal gracieux ; **il** ronronne doucement mais **il** chasse les souris avec passion.

Les textes de type narratif privilégient cette forme de progression.

b) La progression linéaire: le rhème de la phrase antérieure devient le thème de la phrase qui suit :

Ex. : Pierre (Th₁) a aperçu Louise (Rh₁). Elle (Th₂= Rh₁) était avec son frère (Rh₂) qui (Th₃= Rh₂) faisait du patin à roulettes. [3]

Les textes de type argumentatif font un usage privilégié de cette forme de progression.

c) La progression à thème éclaté (ou, selon *Riegel et alii*, **à thèmes dérivés**) est à la base des textes de type descriptif. Dans cette progression, les divers thèmes sont dérivés d'un «hyperthème» initial grâce à une relation d'inclusion plus ou moins lâche.

Ex. : La chambre (hyperthème) était vaste. Le plafond (Th. dérivé 1) était orné de peintures rococo, les murs (Th. dérivé 2) suintaient d'humidité et le plancher (Th. dérivé 3) était couvert de poussière [3, p. 68].

La **cohérence pragmatique** se répartit à son tour en:

a) les **voix**

Gérard Genette propose trois modes du récit: la **focalisation externe** (quand l'histoire est racontée à travers le regard d'un narrateur extérieur à l'histoire qui n'y participe pas), la **focalisation interne** (quand l'histoire est racontée à travers le regard d'un personnage), la **focalisation zéro** (le narrateur est omniscient) [7, pp. 248-249].

b) les **modalisations**

La modalisation est l'emploi de verbes modaux (*pouvoir, devoir, vouloir*, etc.), d'adverbes (*peut-être* (adverbe modalisateur), *sans doute, bien sûr* (locutions adverbiales), etc.), de temps (*futur, conditionnel*, etc.), d'adjectifs (évaluatifs / affectifs), de noms par lesquels un locuteur manifeste, entre autres, le degré d'adhésion à son énoncé.

La modalité d'énonciation spécifie le type de communication qui s'instaure entre le locuteur et son ou ses auditeur(s); elle se traduit par le type de phrase employé qui exclut les autres: soit déclaratif, soit exclamatif, soit interrogatif, soit impératif.

La modalité d'énoncé est soit logique (*Il se peut que Paul vienne*), soit appréciative (*C'est heureux que Paul soit là*). Par exemple, on peut exprimer diversement la probabilité: *Paul doit venir; Paul viendra probablement, sûrement; Probablement que Paul viendra*, etc.

Selon M. Riegel et alii, dans la *Grammaire méthodique du français* (« L'énonciation »), les modalités d'énoncé « renvoient au sujet de l'énonciation en marquant son attitude vis-à-

vis du contenu de l'énoncé [...]. Elles expriment la manière dont l'énonciateur apprécie le contenu de l'énoncé».

La modalité de message pose, plus que les deux autres, le problème du rapport entre syntaxe et discours dans toute sa complexité. En effet, le sujet d'énonciation intervient de manière différente dans son énoncé suivant l'organisation syntaxique qu'il met en place ou l'intonation qu'il adopte; ainsi, on mettra en relief le terme *Paul* de multiples façons dans les phrases: *Paul est venu; c'est Paul qui est venu; Paul, il est venu; Il est venu, Paul*. De même, la passivation influe considérablement sur le statut sémantique de l'énoncé, surtout s'il y a effacement de l'agent (*Le gouvernement a augmenté l'essence/L'essence a été augmenté*).

Van Dijk affirme que la cohérence intervient à plusieurs niveaux, connexions phrastiques et contenu global du texte: un ensemble sémantiquement cohérent peut se distinguer d'une structure d'enchaînement des éléments syntaxiques et sémantiques; un texte peut avoir des marques de cohésion et ne pas être cohérent [14, p. 189].

La cohésion du texte est le niveau du signifiant; elle se réalise par des liens linguistiques explicitement marqués. Ces liens peuvent revêtir différentes formes et remplir différentes fonctions. Il y en a qui assurent une cohésion *référentielle, thématique*: on fait comprendre que c'est bien de la même chose que l'on parle que précédemment. Plusieurs mots (ou syntagmes nominaux) renvoient à des thèmes ou des entités déjà introduits dans le texte. Ce sont les *anaphores*. D'autres liens sont exprimés par les *connecteurs* (ou *marqueurs d'intégrité linéaire*).

- Au *sens restreint*, les connecteurs sont les termes qui assurent la liaison à l'intérieur d'une phrase complexe : les conjonctions de coordination et de subordination.
- Au *sens large*, les connecteurs sont tous les termes qui assurent l'organisation d'un texte: les conjonctions certes, mais aussi des adverbes (*alors, puis, ensuite, ...*), des groupes prépositionnels (*d'une part, d'autre part, en tous cas, ...*), des présentifs (*c'est, voilà*), des locutions (*c'est-à-dire, autrement dit*), etc [6, p. 617].

Dans *La Grammaire d'aujourd'hui*, Arrivé, Gadet et Galmiche définissent **le connecteur** de la manière suivante: «Terme qui permet de regrouper les usages interphrastiques des conjonctions de coordination, et de certains adverbes ou assimilés qui jouent le même rôle en tête de phrase: et, or, puis, cependant, en fin de compte... sont des connecteurs» [11, p. 180].

On peut regrouper les connecteurs en deux grandes classes:

1. Ceux qui ordonnent la réalité référentielle (**connecteurs temporels et spatiaux**)
2. Ceux qui marquent les articulations du raisonnement (**connecteurs argumentatifs, énumératifs et de reformulation**) [6, p. 618].

Les **connecteurs temporels** s'emploient d'abord pour marquer une succession chronologique de faits et d'événements. Parmi les connecteurs temporels, les plus employés sont *alors, après, ensuite, et, puis* et d'autres, mais aussi les adverbes *hier, aujourd'hui, demain*, etc.

Ex. : *Alors* l'autobus est arrivé. *Alors* j'ai monté dedans. *Alors* j'ai vu un citoyen qui m'a saisi l'œil. *Alors* j'ai vu son long cou (...). (R. Queneau)

Ces connecteurs s'emploient le plus souvent dans les textes narratifs.

Les **connecteurs spatiaux** marquent la localisation spatiale qui est réalisée par des adverbes, des groupes prépositionnels ou des locutions: *ici, là, en bas, en haut, à droite, à gauche, devant, derrière, au-dessus, au-dessous*, etc.

Ces connecteurs s'emploient le plus souvent dans les textes descriptifs.

Les **connecteurs argumentatifs** établissent diverses relations entre les parties d'un texte :

- Opposition-concession (*mais, en revanche, au contraire, etc.*)
- Explication et justification (*car, parce que, puisque, en effet*)
- Complémentation (*or, d'ailleurs, de plus, non seulement... mais, etc.*)
- Conclusion (*donc, ainsi, c'est pourquoi, par conséquent, en tout cas, en définitive, finalement, en résumé, en conclusion, etc.*)

Ex. : Socrate est mortel. *Or*, les hommes sont mortels. *Donc* Socrate est mortel.

Les **connecteurs énumératifs** développent une série d'éléments et marquent soit l'*addition*, soit la *structuration* plus précise de l'énumération. Dans ce deuxième cas, les connecteurs assignent à l'élément concerné telle ou telle place dans une série en précisant l'**ouverture** (*d'abord, le premier, d'emblée, etc.*), le **relais** intermédiaire entre des éléments (*alors, après, ensuite, puis, etc.*) ou la **clôture** de la série (*enfin, bref, voilà, etc.*)

Ex. : Ainsi, le problème des bibliothèques se révèle-t-il un problème double: un problème d'espace *d'abord*, et *ensuite* un problème d'ordre. (G. Perec)

Par les **connecteurs de reformulation** (*autrement dit, en un mot, en d'autres termes, en somme, en fin de compte, bref, etc.*), le locuteur agit sur l'interprétation de son discours par son interlocuteur (ou le lecteur), dont il veut faciliter le travail. Il met en relation des expressions présentées comme équivalentes dans son discours, ce qui permet d'en mieux préciser et d'en fixer le sens.

Ex. : Elle joue au tennis, fait de l'escalade, nage régulièrement à la piscine. *Bref*, elle est sportive. [*Bref* marque à la fois la clôture et une reformulation abrégée]

Les connecteurs ne sont donc pas de simples opérateurs logiques qui marquent des relations entre les propositions, mais ils jouent un rôle discursif: ils marquent les stratégies d'organisation du discours mises en œuvre par le locuteur. La valeur d'un connecteur dépend du type de texte où il est employé: ainsi, l'adverbe *alors* sert à marquer la succession chronologique dans un texte narratif, mais il joue un rôle conclusif semblable à *donc* dans un texte argumentatif.

Un texte cohésif et cohérent repose d'ordinaire sur la reprise (l'anaphore), la substitution d'un constituant textuel à l'autre.

Il y a plusieurs **expressions anaphoriques**:

1. Les **anaphores pronominales** :

a) La **représentation totale** - le pronom représente totalement le groupe nominal antécédent (cas de coréférence). C'est le cas des pronoms personnels de troisième personne (autres que *en*), de certains démonstratifs et des relatifs.

Ex. : Mon genre adore les carottes râpées. Monsieur Alain adore *ça*. (N. Sarraute)

b) La **représentation partielle** - le pronom représente une partie seulement du groupe nominal. C'est le cas des pronoms possessifs, de certains démonstratifs du pronom *en*, des indéfinis et des numéraux.

Ex. : Dans ma rue il y a deux boutiques / Dans *l'une* on vend de l'eau dans *l'autre* on vend du lait / *La première* n'est pas sympathique / Mais *la seconde* en revanche où l'on vend du lait l'est. (Ch. Trenet)

2. Les **anaphores nominales** - les groupes nominaux anaphoriques peuvent prendre plusieurs formes et entretenir plusieurs types de relations avec leur antécédent:

a) **L'anaphore fidèle** - reprise du nom avec simple changement de déterminant

Ex. : A son âge, — pas tout à fait huit ans — j'étais curé sur *un mur*. *Le mur*, épais et haut, qui sépare le jardin de la basse-cour. (Colette)

b) **L'anaphore infidèle** - reprise avec changements lexicaux: le groupe nominal anaphorique contient des éléments différents de son antécédent.

Ex. : Stéphane Mallarmé a renouvelé la poésie du XIXe siècle; *ce poète* a eu de nombreux disciples, dont Paul Valéry.

c) **L'anaphore conceptuelle (résomptive ou synthétisante)** qui résume ou synthétise le contenu de ce qui vient d'être dit, que ce soit une phrase entière ou le contenu de tout un passage ou de toute une partie.

Ex. : Notre chatte est passée sous une voiture. *Cet accident* a laissé des traces.

d) **L'anaphore associative** - les phrases sont reliées par notre savoir des propriétés stéréotypiques des choses et des phénomènes.

Ex. : Nous arrivâmes dans un village. *L'église* était située sur une hauteur.

3. Les **anaphores adverbiales** (*ainsi, pareillement, là*)

Ex. : Vous souhaitez terminer le plus vite possible; je le souhaite *pareillement*. (I. Dubois)

4. Les **anaphores verbales** s'effectuent au moyen du verbe *faire*.

Ex. : Il court plus vite que je ne *faisais* pas à son âge.

5. Les **anaphores adjectivales** utilisent l'adjectif *tel* pour représenter une proposition précédente:

Ex. : Bernard a eu tort de démissionner. *Tel* n'est pas mon avis.

Tel peut donner au groupe nominal où il figure comme épithète une valeur anaphorique:

Ex. : Cet adolescent a réussi à arracher un enfant d'une voiture en flammes. *Une telle conduite* lui a valu la médaille du sauvetage.

Selon P. Charaudeau, le *texte* représente le résultat matériel de l'acte de communication. Il témoigne des choix conscients (ou inconscients) que le sujet parlant a fait dans les catégories de langue (qui sont d'ordre strictement linguistique en ce qu'elles organisent les signes en systèmes formels signifiants) et les modes d'organisation du discours (qui sont d'ordre langagier), en fonction des contraintes imposées par la situation (qui est d'ordre psychosocial, externe au langage tout en y participant). Le texte est fabriqué avec de la langue et du discours, mais ce n'est pas de même nature que ces deux composantes. Le texte dépend directement de la situation de communication et du projet du sujet parlant. Ainsi, les textes peuvent faire l'objet d'une catégorisation en types de textes (publicitaires, scientifiques, d'instruction, etc.) que l'on ne confondra pas avec des types de discours, puisqu'un même type de texte peut résulter d'un ou plusieurs modes d'organisation du discours et de l'emploi de plusieurs catégories de langue.

Par exemple, une intention de communication telle que la demande peut être configurée, dans divers types de textes: lettre administrative, lettre personnelle, interpellation de rue (demande l'heure), entrevue (enquêtes), et peut être mise en scène à l'aide d'un mode d'organisation tantôt descriptif, tantôt argumentatif.

Le texte est motivé par l'intention d'apporter une information. Il oscille entre continuité et expansion. La continuité concerne l'élément connu → «le thème» alors que l'expansion apporte un élément nouveau → «le rhème». Malgré les nombreuses critiques adressées à cette dichotomie à l'intérieur de la phrase, il semblerait que dans une unité linguistique telle que le texte, informations nouvelles et répétitions d'informations contribuent à assurer cohésion et progression [15, p. 54].

La cohésion peut être définie par des critères internes comme ce qui fait tenir ensemble les éléments d'un texte et la cohérence par des critères externes qui font que le texte entretient un ensemble vraisemblable de rapports avec le monde qu'il évoque. Selon d'autres définitions, la cohérence est la dimension globale du texte servie par des marqueurs locaux de cohésion. Les deux dimensions sont généralement admises comme relevant de la linguistique textuelle.

Conclusions

En conclusion, nous avons sept niveaux correspondant à sept unités linguistiques: mérisme (**niveau** mérismatique), phonème (**niveau** phonématique), **morphème** (**niveau** morphématique), mot, phrase (**niveau** phrastique), unité syntaxique complexe (niveau superphrastique) et texte.

La forme d'une unité linguistique se définit comme sa capacité de se dissocier en constituants de niveau inférieur. Le sens d'une unité linguistique se définit comme sa capacité d'intégrer une unité de niveau supérieur.

Les phonèmes et les mérismes sont des unités non-significatives. Les **morphèmes, les mots, les phrases, les** unités syntaxiques complexes et les textes sont des unités significatives. Le **morphème** est l'unité minimale significative. Si le texte est l'unité maximale communicative, alors la phrase est l'unité minimale de la communication.

Il existe quatre types de phrase (toute phrase appartient au moins à l'une de ces modalités): la phrase déclarative, la phrase exclamative, la phrase interrogative et la phrase impérative.

La modalité recouvre essentiellement trois types de relations:

- a) relation entre le locuteur et l'allocutaire;
- b) relation entre le locuteur et son message à travers les catégories logiques (nécessité, probabilité, etc.) ou les jugements de valeur (l'heureux, le triste, etc.);
- c) mise en valeur par le sujet d'énonciation de tels ou tels aspects de son énoncé.

Cependant, la phrase se distingue bien de l'énoncé. La phrase apparaît en tant qu'unité grammaticale alors que l'énoncé se présente en tant qu'élément communicatif. Le niveau interphrastique ou interpropositionnel est étudié par l'intermédiaire de marques de cohésion.

La cohérence et la cohésion forment la textualité de l'unité maximale communicative. La cohésion du texte (réalisée par les connecteurs, les anaphores) est le niveau du signifiant et la cohérence du texte (celle thématique et celle pragmatique) est le niveau du signifié. La continuité d'un texte résulte d'un équilibre entre une exigence de progression et une exigence de répétition.

Bibliographie

1. Benveniste É. *Les niveaux de l'analyse linguistique*, dans *Problèmes de linguistique générale* (356 p.). Paris: Gallimard, 1966, pp. 119-131.
2. Charaudeau P., *Grammaire du Sens et de l'Expression*. Paris: Hachette, 1992.
3. Chiss J.-L., Filliolet J., Mainqueneau D. *Introduction à la linguistique française*, tome II. Paris: Hachette, 2001.
4. Lența A. *Essai de grammaire discursive du français*. Chișinău: Î.S.F.E.- P. "Tipogr. Centrală", 2006.
5. Référovskaja E. A., Vassiliéva A. K. *Essai de Grammaire Française/ cours théorique*, часть II. Ленинград: Просвещение, 1973.
6. Riegel M., Pellat J.-Ch. et Rioul R. *Grammaire méthodique du français*. Paris: Quadrige/ PUF, 2002.
7. GENETTE, G. *Figures III*. Paris, Seuil [online]. 1972 [accesat 25.05.2020]. Disponibil: <https://litterature924853235.files.wordpress.com/2018/06/ebook-gerard-genette-figures-3.pdf>
8. LE GOFFIC, P. *La phrase "revisitée"*, Le français aujourd'hui, n° 135, 2001, pp. 97-107.

9. Chomsky N. *Structures syntaxiques*. Paris: Seuil, 1969 (éd. US 1957).
10. Vargas, C. *Grammaire pour enseigner*, Tome 1 et Tome 2, Paris: Armand Colin, 1995.
11. Arrivé M., Gadet F. et Galmiche M. *La Grammaire d'aujourd'hui*. Paris: Flammarion, 1986.
12. Moeschler J. et Reboul A. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris: Seuil, 1994.
13. De Beaugrande R.-A. *Text, Discourse and Process, Toward a Multidisciplinary Science of Texts* (Advances in Discourse Processes IV). New Jersey: Ablex, 1980.
14. Van Dijk T. A. *Grammaires textuelles et structures narratives*, dans C. Chabrol (éd.), *Sémiotique narrative et textuelle*. Paris : Larousse, 1973, pp. 177-207.
15. Carlotti A., *Phrase, énoncé, texte, discours : De la linguistique à la grammaire scolaire*, Lambert-Lucas Limoges [online], 220 p. [accesat 26.05.2020]. Disponibil: http://www.lambert-lucas.com/wp-content/uploads/2018/10/phrase_ensemble_oa.tr_.pdf
16. Coquet J.C., Derycke M. Le lexique d'E. Benveniste (I°) [online]. Università di Urbino, N.8, 1971. [accesat 26.05.2020]. Disponibil: <https://semiotica.uniurb.it/wp-content/uploads/2013/09/Coquet-Derycke-Le-Lexique-dE.-Benveniste-I°.pdf>